



# BULLETIN MUNICIPAL

**POULE-LES ÉCHARMEAUX**

**Hiver 2015-2016**

**N°57**

## Le mot du Maire

Nous venons de vivre une année éprouvante, l'immonde bêtise a frappé lâchement, ignominieusement. À nous de nous montrer déterminés à vaincre la peur et vivre.

Continuons à vivre et apprécions ce qui nous rassemble, comme ce 29 novembre, qui a vu 1 100 participants à la course d'orientation se répandre dans toute la campagne à la recherche de précieuses balises... Bravo à tous les participants et grand bravo à chacun de vous qui, par votre implication bénévole, avez largement contribué à la réussite de cet événement.

Autre temps agréable, celui proposé par les commerçants le 8 décembre, avec la complicité de M. Gaby Vincent et son orgue de Barbarie. Ils ont offert à tous, marrons chauds, succulents pains d'épices, brioches aux grattons... sans oublier le vin chaud fort apprécié... Grand merci à vous !

Ensemble, vivons encore de beaux moments !

**Bonne année à tous.**

F. Mélinand



29 novembre : course d'orientation à la roche d'Ajoux

## Les manifestations

### JANVIER

**Samedi 9** : Vœux de la Municipalité

**Samedi 16** : Concours de belote des Pompiers

**Samedi 30** : Poker des classes en 5

### FÉVRIER

**Dimanche 7** : Vente de saucisson au gène du Réveil de la Montagne

**Samedi 13** : Concours de belote du foot

**Dimanche 14** : Vente de boudin du foot

**Samedi 20** : Sainte Barbe des pompiers

**Samedi 27** : Théâtre : classes en 6

### MARS

**Samedi 5** : Repas de la Chasse communale

**Dimanche 6** : Vente classes en 6

**Samedi 12** : Sortie culturelle organisée par le CCAB aux musées de Saint-Romain-en-Gal et des Confluences

**Dimanche 13** : Concert de la chorale de Chauffailles

**Dimanche 20** : Vente de saucisses lentilles par les pompiers

**Lundi 28** : Pâques à Poule : chasse aux œufs de l'association des familles

## **Dans ce numéro**

|                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| Informations pratiques               | <b>P : 2</b>      |
| Compte rendu des conseils municipaux | <b>P : 3 à 5</b>  |
| Réseau CORUS. Informations de la COR | <b>P : 5 à 6</b>  |
| École publique                       | <b>P : 7</b>      |
| La parole aux Associations           | <b>P : 8 à 10</b> |
| Un peu d'histoire                    | <b>P : 11</b>     |

## BULLETIN MUNICIPAL

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### MAIRIE

##### Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00  
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48  
Fax : 04 74 03 68 71  
adresse mail :  
[secretariat@poulelesecharmeaux.fr](mailto:secretariat@poulelesecharmeaux.fr)

##### Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

##### Recherches généalogiques :

vendredi de 15h à 16h30

#### AGENCE POSTALE

##### Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h à 11h45

#### Attention

Modification probable à compter du 11 janvier.

L'agence postale pourrait être momentanément ouverte l'après-midi (et non le matin). Dès confirmation, l'information sera affichée en mairie et à l'agence postale.

### ÉTAT CIVIL - ANNÉE 2015

(Mise à jour 10/12/2015)

#### DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

16/01 : PATAY Renée Francine Vve VACHERON  
16/01 : CAUSSAT André Jacques  
16/06 : VINCENT Jacqueline Renée Vve CINQUE  
09/09 : JOLIVET Roger Marius Louis  
29/09 : GUILLON Marguerite Antonie

#### MARIAGES

28/05 : CASSANO Stéphane / THOMSON Gabrielle  
18/07 : ARNAUD-COFFIN Patrick / JOUBERT Amandine

#### NAISSANCES

15/02 : GENTIL Héloïse Juliette Maria  
04/04 : RIBEIRO Ilyana  
01/06 : AULAS CHERBUT Alice  
18/06 : SUDAK Enzo Jean-Claude Raymond  
03/07 : COLLET Oscar  
14/08 : VEJSELJI Razié  
05/10 : DUMORD Ethan  
26/10 : CITTADINI Soan Ismaël

### DÉCHÈTERIE de St NIZIER d'AZERGUES

##### Horaires d'hiver : jusqu'au 31 mars

Lundi de 14h à 17h  
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

#### ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal  
doivent parvenir

**avant le 08 mars 2016.**

Toutes les associations sont invitées à faire  
passer des articles sur ce bulletin.  
N'hésitez pas !

## BULLETIN MUNICIPAL

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS

#### CONSEIL DU 18 SEPTEMBRE 2015 à 20 h 30

**Présents :** CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, LA-BROSSE B, MÉLINAND F, TRONCY JM, VIGNE M.

**Absents excusés :** BÉROUJON JB, (pouvoir à CHAMPALE A), CODELLO R, PETIT I

**Absent :** PINTO L

**Secrétaire de séance :** FLECHE C

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU **04 SEPTEMBRE 2015**.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le déneigement, accord par 12 voix sur 12 (**à main levée**).

La délibération prévue à l'ordre du jour concernant l'Ad'AP est reportée car l'agenda n'est pas prêt, les dossiers ayant pris du retard.

#### **Délibérations :**

**DSP eau :** Une étude a été confiée à l'organisme EAU +01. La commission de délégation s'est réunie à plusieurs reprises pour analyser les offres répondant à l'appel du 13 mars 2015. Deux offres étaient parvenues à la commune. Les études comparatives ainsi que les différentes négociations ont motivé le choix de SUEZ ENVIRONNEMENT. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à l'unanimité (12 voix), **à main levée** à signer le contrat pour une durée de dix ans.

**Contrat accroissement saisonnier d'activité :** L'accroissement saisonnier s'inscrit dans le cadre de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 84-53 du 26 janvier 1984 afin de faire face à des besoins d'urgence de service. Le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix) **à main levée**, d'autoriser Madame le Maire à recourir à cette solution en cas de besoin et de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération en fonction de la nature des fonctions et du profil du candidat.

**Agence de l'eau :** La commune est engagée dans une démarche de sécurisation de ses captages destinés à l'eau potable. Les dépenses engendrées pour le captage Auray pourraient bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'eau RMC. Les travaux pourraient être aidés à hauteur de 50% du montant restant à subventionner (5 850 € du Département et 23 560 € de l'Agence de l'Eau sur 58 834 € HT). Le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix) **à main levée** d'autoriser Madame le Maire à solliciter l'Agence de l'eau pour participer au financement de ces projets et de mener à bien ce dossier.

**Déneigement :** La campagne de déneigement doit être préparée dès maintenant. Il est proposé de maintenir l'organisation qui a montré son efficacité. Les agriculteurs concernés contribuent efficacement au déneigement. Leur service sera rétribué sur les bases qui ont été déterminées l'an dernier à savoir : 61 €/heure et 375 € d'astreinte pour chacune des deux personnes. Le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix) **à main levée**, d'autoriser Madame le Maire à maintenir cette organisation.

#### **Questions diverses :**

La COR a installé des permanences à l'antenne de Lamure sur Azergues de 9h à 12h 15 depuis le 15/09/2015 pour être testées jusqu'au 18/12/2015 : le mardi (assainissement, voirie), le mercredi (transport à la demande), le jeudi (gestion des déchets), le vendredi (autorisation des droits du sol).

C'est la trésorerie de Tarare qui a été choisie pour remplacer celle de Lamure sur Azergues.

La COR a voté les statuts et le passage en communauté d'agglomération.

**PROCHAIN CONSEIL :** vendredi 16 octobre à 20h 30

#### CONSEIL DU 16 OCTOBRE 2015 à 20 h 30

**Présents :** BÉROUJON JB, CARRET M, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, LA-BROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

**Absents excusés :** CHAMPALE A. (pouvoir à BÉROUJON JB), CODELLO R. (pouvoir à MÉLINAND F)

**Absent :** PINTO L.

**Secrétaire de séance :** COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU **18 SEPTEMBRE 2015**.

#### **Délibérations :**

**Statuts de la COR :** suite au passage de la COR en Communauté d'Agglomération l'article 2 des statuts a dû être réécrit. Après lecture de ce nouvel article, il est demandé au conseil municipal d'approuver les compétences de la future communauté d'agglomération en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe, d'approuver la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération. Accepté à l'unanimité (14 voix) **à main levée**

## BULLETIN MUNICIPAL

Convention avec GrDF pour télérelève : afin de moderniser le système de comptage du gaz naturel pour une meilleure qualité de facturation (index réels), il est nécessaire de remplacer les compteurs existants et d'installer des concentrateurs (mairie et église). Une convention d'hébergement devra être signée avec GrDF. Il est demandé d'approuver les termes de cette convention, d'autoriser sa signature et de compléter les annexes le moment venu. **Accepté à l'unanimité à main levée.**

Demande cession : Monsieur Bégot, propriétaire des parcelles AK 115-116 (aux Brosses) demande à la commune de lui céder une partie du chemin n° 101 qui traverse sa propriété. En échange, il s'engage, ceci intégralement à ses frais, à créer un cheminement le long de sa propriété. Il est demandé de consentir à cette cession. **Accepté à l'unanimité à main levée.**

Retrait du SYDER de huit communes de la Métropole de Lyon : suite à la création de la Métropole un travail de concertation entre le SYDER, les communes concernées, la Préfecture et la Métropole a été engagé pour adapter le SYDER à la nouvelle configuration territoriale. Huit communes ont demandé à pouvoir se retirer du SYDER. En tant que membre du SYDER, la commune doit donner son accord.

**Vote à main levée** : 5 contre 9 pour sur 14 voix.

Chèques cadeaux au personnel communal : le personnel actif de la commune reçoit chaque année un chèque cadeau, il était d'un montant de 140 € en 2014. Madame le Maire demande de maintenir ce fonctionnement. **Accepté à l'unanimité à main levée.**

### Questions diverses :

Rapport activité et compte administratif de la Cor en consultation (mairie).

COR Habitat : des aides sont accordées pour la rénovation de l'habitat (isolation, façades).

Concert du 25 octobre (saxophone et piano) : il sera gratuit.

Enquête publique sur la protection des captages d'eau : doit commencer le 2 novembre.

AD'ap : la date de fin septembre 2015 a été reportée au 31 décembre 2015.

Commerces : transfert le 9 décembre de l'épicerie vers le local précédemment occupé par M. Lathuillère, elle sera ouverte mercredi, vendredi et samedi, les matins et toujours jeudi après-midi. Confirmation de la fermeture du P'tit Café, fonds et licence IV à vendre. L'hôtel des Nations devrait ouvrir fin novembre avec une nouvelle société. Le Café des Sports est intéressé pour avoir l'autorisation de vendre du tabac.

Projet PAEC (COR) : permet l'entretien de prairies naturelles (plus doux pour l'environnement).

Panneau lumineux : formation des deux secrétaires effectuée.

**PROCHAIN CONSEIL** : vendredi 20 novembre à 20h 30

### CONSEIL DU 20 NOVEMBRE 2015 à 20h 30

**Présents** : BÉROUJON JB, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX J.M, FIMBEL A, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, VIGNE M

**Absents excusés** : CARRET M. (pouvoir à VIGNE M), TRONCY JM. (pouvoir à HOFFMANN V)

**Absent** : PINTO L.

**Secrétaire de séance** : COULEUR J.

Compte rendu du conseil du 16 octobre 2015 : une correction à apporter au sujet de la délibération gaz télérelève, lire 1 voix contre, 13 voix pour sur 14 voix (au lieu de 14 voix pour).

### Délibérations :

Convention occupation domaine public GRDF travaux : lecture du décret n°2012-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes en cas d'occupation de leur domaine public par les chantiers de travaux, le conseil doit fixer le montant de cette redevance. Il est demandé de la fixer au taux maximum de 0, 35 € par mètre de ligne de canalisations construites ou renouvelées au titre de l'année précédente. **Accepté à l'unanimité (14 voix) à main levée.**

Ad'AP : le dépôt en préfecture de l'agenda d'accessibilité programmée relative à la loi du 11 février 2005 qui est un engagement à réaliser et financer un programme de travaux dans un délai de trois ans, devra être effectif au 31 décembre 2015. Le montant est évalué à 144 120 € pour l'école, la buvette du foot, l'église, le presbytère, la salle des fêtes, la salle municipale, les sanitaires du camping et les WC publics et techniciens. Il est demandé d'approuver les dispositions et le financement proposés dans cet agenda, d'autoriser Madame le Maire à déposer les documents qui constituent la demande d'approbation de l'agenda, à prendre toute décision et à signer tout acte ou document nécessaires pour mener à bien ce dossier. **Accepté à l'unanimité à main levée.**

Schéma de mutualisation de la COR : lecture du rapport relatif à la mutualisation entre les services de la COR et les communes membres, à établir avant le 31 décembre 2015, comportant un schéma de mutualisation à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Chaque commune conventionnera pour le service qu'elle souhaite, cette convention pouvant être dénoncée par l'une ou l'autre partie. Il est demandé au conseil d'émettre un avis concernant ce rapport relatif au schéma de mutualisation. **Vote à main levée** : 1 abstention et 13 pour.

## BULLETIN MUNICIPAL

Local épicerie : l'expérience de réinstallation d'une épicerie entre dans une nouvelle phase. L'épicerie va prendre place dans le magasin de boucherie charcuterie, devenu vacant et étendra son ouverture sur trois matinées (mercredi, vendredi et samedi) tout en conservant le jeudi après-midi. Le local sera mis à disposition gratuitement, charges comprises, dans le cadre d'une convention d'une durée de six mois non renouvelable. Il est précisé qu'en cas de panne de la banque réfrigérée, mise à disposition, la commune ne prendra pas en charge sa réparation, ni son remplacement. Le conseil consent à la mise à disposition par 12 voix pour et 2 abstentions (**vote à main levée**).

Licence IV : suite à l'autorisation de vente de la licence IV, acquise en janvier 2013, et à la consultation du service des domaines M. Mure, propriétaire du Relais des Nations, a pu acquérir celle-ci pour un montant de 4000 €. Approbation de la vente à l'unanimité (**vote à main levée**).

Décision modificative n°3 : une décision modificative est nécessaire pour régularisation ; la trésorerie, pour des raisons de cohérence comptable, demande de déduire la somme de 18 500 € (rythmes scolaires) de la ligne 6228 pour abonder la ligne 6218. Accepté à l'unanimité **à main levée**.

Amendes de police 2014 : concernant la répartition des fonds issus des amendes de police et suite à la délibération du 3 juillet 2014, l'aide de 8 929€ sollicitée auprès du Département pour le panneau lumineux des Echarmeaux a été entièrement utilisée à cette fin. Approuvé à l'unanimité **à main levée**.

### Questions diverses :

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale : présentation le 16 octobre 2015, avis des conseils municipaux demandés.

Réunion Préfecture : suite aux attentats du 13 novembre 2015 une vigilance accrue est demandée lors des festivités, la course d'orientation du 29 novembre est maintenue.

Lecture du courrier de Madame Lebranchu rendant hommage aux agents publics suite aux attentats du 13 novembre.

Lecture d'un courrier rappelant les obligations en matière d'évacuation des établissements recevant du public (attentats).

Etablissement du planning des conseillers pour les élections régionales du 6 et du 13 décembre 2015.

La commission Bourg Hameaux Quartiers se réunira le 23 novembre pour une approche budgétaire des plaques de rues, d'habitations et des poteaux nécessaires pour la dénomination des rues.

Colis de Noël : planning des tournées à faire pour la distribution des colis.

**PROCHAIN CONSEIL** : vendredi 18 décembre à 20 H 30



### Lancement du réseau CORUS

<http://www.ouestrhodanien.fr/transports-et-mobilite.html>

La COR met en place un nouveau service de Transport de proximité à la demande.

Téléchargez votre dossier d'inscription et consultez les lignes du Réseau CORUS.

Différentes lignes permettent aux personnes isolées et non motorisées d'accéder aux gares et services du territoire.

**L'inscription préalable est obligatoire et le dossier doit être déposé auprès de votre mairie.**

**1. Inscrivez-vous**

**2. Recevez votre carte d'abonnement CORUS**

**3. Déplacez-vous sur l'une des lignes CORUS**

**Rappel des points du règlement :**

o CORUS ne prend pas en charge les déplacements scolaires (Article 1 chapitre 1)

o Les titres de transports ne seront pas vendus à bord des véhicules (Article 1 chapitre 3)





### La COR à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

La COR sera le premier janvier 2016 une communauté d'agglomération. Elle répondait déjà au premier critère requis : une population de plus de 50 000 habitants.

*Elargissement des domaines d'intervention :*

**PISCINES** La COR est désormais responsable des piscines du territoire.

**TRANSPORTS** La COR devient Autorité Organisatrice de la Mobilité

**CULTURE** La COR va encadrer la mise en place d'une école de musique intercommunale. Elle assurera la coordination entre les écoles de musique déjà présentes sur l'ensemble des communes. Elle a également la responsabilité des actions de développement culturel et des manifestations organisées localement en partenariat avec le CCAB, le Théâtre de Villefranche, la Biennale de Danse à Lyon. Elle va assurer également le développement de l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de développement culturel avec l'Etat (DRAC) ainsi que la gestion des musées de France et des aides aux musées associatifs du territoire.

Ne manquez pas en 2016...

>La Plateforme locale de l'habitat : Pour vous soutenir et vous accompagner dans vos travaux de rénovation énergétique n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la plateforme de la COR au 04.74.05.51.13

> Les événements proposés en lien avec l'office de tourisme du Beaujolais Vert : randonnées, manifestations sportives, spectacles, concerts....

>Les Actions culturelles : les cafés en fête en février et mars, les spectacles organisés par la COR dans le cadre du projet Re-tissons le territoire, le défilé de la biennale de la danse, les spectacles jeunesse.....

Retrouvez, toutes les dates et les actualités sur le site internet : [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr).

Vous pouvez également recevoir la lettre d'information bi-mensuelle en vous inscrivant sur le site.

Tél 04.74.05.06.60  
[contact@c-or.fr](mailto:contact@c-or.fr)

[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)  
3 rue de la Venne  
69170 TARARE

## BULLETIN MUNICIPAL

### Ecole Publique 04 74 03 70 66

Le premier trimestre touche déjà à sa fin et les différents projets pédagogiques suivent leur cours.

Dans le cadre du RRE, réseau rural des Ecoles, nous avons décidé avec nos collègues du canton de faire travailler nos élèves sur la connaissance de leur environnement culturel au travers de la littérature de jeunesse.

L'objectif final reste toujours l'amélioration de la langue française puisque toutes les activités proposées donnent lieu à un travail mettant en œuvre les compétences des domaines « dire, lire, écrire ».

Chaque école produira un jeu, ou un défi-lecture autour d'une œuvre littéraire. Des échanges auront ensuite lieu entre les classes d'un même cycle.

Notre école a choisi de travailler autour de l'œuvre d'Antoine de St Exupéry : « le Petit Prince », dans le cadre du projet RRE.

Ainsi cette œuvre, nous permettra de faire le lien avec le projet local proposé par la mairie en partenariat avec le CCAB, sur le festival qui aura lieu en mai : « Festi'planètes ». L'école participera à ce projet sous la forme d'une exposition.

En septembre, toutes les classes ont participé à la projection du film « Le petit Prince » au cinéma de Chauffailles. Ce film qui a émerveillé petits et grands fut le point de départ de notre grand projet de l'année.

Dans la lignée de ce projet, les élèves de CM auront le plaisir de peindre une fresque murale sur thème du Petit Prince.

Les élèves de CP et CE1, ont pu participer à un module de dix séances de piscine financées par la Communauté de Commune de l'ouest rhodanien (COR).

Les élèves accompagnés par Mme Desbat et des parents agréés ont pu développer à leur rythme les compétences d'adaptation au milieu aquatique avec des activités ludiques et variées proposées par le maître nageur : Jérémy.

Chacun a pu mesurer ses progrès en complétant un cahier du nageur.

Dans le cadre de la liaison école-collège, la classe de CM participera à un défi en anglais. Ils enverront aux élèves du Collège de la Haute-Azergues des images du Petit Prince accompagnées de commentaires en anglais.

Les collégiens devront alors associer l'illustration avec le bon texte.

En retour, les collégiens transmettront des monstres avec une description en anglais que les élèves de CM devront à leur tour associer.

Notre journal scolaire « l'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat des livres pour la bibliothèque de l'école.

Parallèlement, nos élèves sont accueillis tous les quinze jours à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions. A cette occasion, une fois par mois, les élèves participent à un atelier mis en place par Mme Corcelette, que nous remercions également.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le jeudi 17 décembre, avec un spectacle, goûter et... visite du Père Noël ! Le club des genêts d'or se joindra à nous.

Repas de Noël du restaurant scolaire, servi par M. Lathuillère, le jeudi 17 décembre auquel participera une grande partie des élèves de l'école.

Coté administratif : le premier conseil d'école de l'année s'est tenu début novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignantes.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Les enseignantes

### NOUVEAUTÉS À POULE LES ÉCHARMEUX

#### L'ÉPICERIE DES SAPINS

est maintenant ouverte

Mercredi, vendredi et samedi matin

de 8h30 à 12h30

et jeudi après-midi

de 15h à 19h

dans son nouveau magasin.



---

#### HARRAS DU SOTTIER

06.23.37.09.02

harasdusottier@gmail.com



### LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE

L'école de musique a repris ses cours en septembre, comme prévu. Nous accueillons deux nouvelles recrues et comptons au total douze élèves en solfège et instruments. Trois jeunes participent actuellement aux répétitions de la Classe d'Orchestre Départementale. D'autres, un peu plus expérimentés, rejoindront celles de l'OJD (Orchestre Junior Départemental) qui débute ses travaux en janvier. Ces deux groupes se produiront en concert au printemps.

Vous avez été nombreux à venir assister au concert de la Sainte Cécile. L'église était pleine. Nous avons donné tout ce que nous savions et vos retours ont été enthousiastes. Vos félicitations nous motivent pour la prochaine représentation. Merci à vous. Nous étions heureux de vous faire plaisir.

Maintenant c'est la trêve de fin d'année, avant de reprendre les répétitions et les premiers défilés de conscrits. Trois sont d'ores et déjà programmés en janvier et février.

Samedi 27 Février, le groupement de fanfares des 3 vallées (dont le RMP fait partie) propose un stage trompettes et trombones à St Vérand, suivi d'un concert ouvert à tous en fin de journée à Anse. Venez écouter le résultat d'une journée de travail musical !

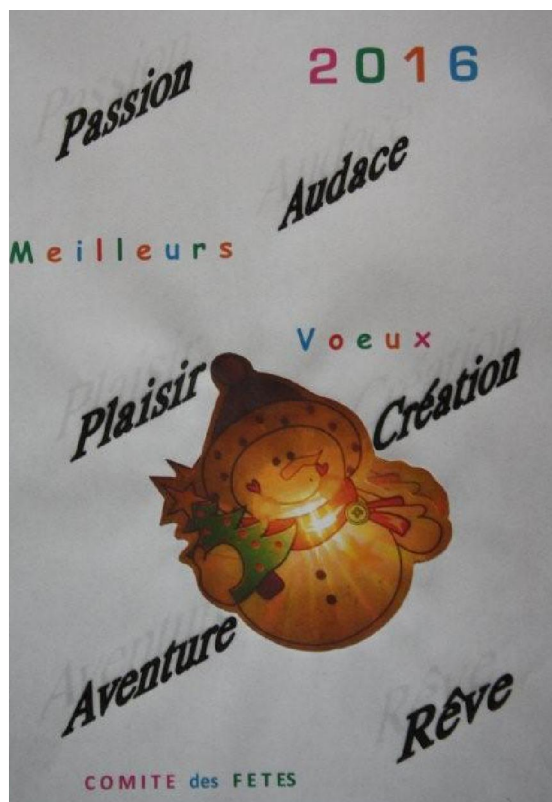
Le dimanche 6 février matin (très tôt pour certains), nous serons sur la place de l'église pour notre traditionnelle vente de saucissons au gène. Au plaisir de vous voir et de partager un verre.

A très bientôt.





## BULLETIN MUNICIPAL



### COMITÉ des FÊTES

Les membres du bureau du **COMITE des FÊTES** invitent les responsables des associations à l'Assemblée Générale Ordinaire samedi 30 janvier à 10 h 00 salle polyvalente.

Nous vous remercions par avance de votre participation

Nous avons participé récemment à la Rhône Orientation du 29 novembre. Le samedi de nombreux bénévoles ont préparé les légumes pour la soupe du lendemain.

Pour cette 18ème édition, notre village a accueilli **1.100 participants**.

Ce millier de personnes a pris le départ après un échauffement haut en musique. Ensuite, le sommet de la Roche d'Ajoux a vu des coureurs et des randonneurs rechercher la balise au sommet (photo de couverture).

### ASSOCIATION DES FAMILLES

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, l'Association des Familles propose aux personnes adultes de se joindre au groupe d'enfants qui se rend à la piscine de BELLEVILLE le mercredi (sauf vacances scolaires).

Ils ne seront pas accompagnants mais libres de nager, 2 lignes d'eau seront disponibles pour eux, moyennant 4€ par personne et par jour ou 40€ jusqu'à la fin de l'année (c'est-à-dire jusqu'au 15 juin) s'ils pensent venir régulièrement + l'adhésion à l'Association des Familles (20€ au lieu de 25€ puisque l'année est commencée).

Merci aux personnes intéressées de prendre contact avec :

CARINE SOTTIER

Mail : [ttbateau@hotmail.fr](mailto:ttbateau@hotmail.fr)

Portable : 07 86 83 68 03





AIDE à DOMICILE de Haute Azergues

**Une association à votre service depuis 1976,**

Une équipe de 42 professionnels et de 25 bénévoles à proximité de chez vous.

259 personnes ont été aidées en 2014, ce qui représente 33 500 heures effectuées au domicile des usagers.

**Vous êtes convalescent, ou simplement débordé par les tâches ménagères ?**

L'association est conventionnée par les caisses de retraite, autorisée pour fournir les prestations légales du conseil général du Rhône (Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie).

Après une étude et un devis personnalisé, une intervenante se rendra à votre domicile pour effectuer selon vos besoins : Ménage, repassage, aide aux repas, aide aux actes essentiels de la vie, courses, promenade, transport accompagné et soutien moral.

Nous acceptons les CESU, et nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %.



a obtenu la certification NF Services aux Personnes en 2011.

Une association adhérente à la fédération

**Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles**

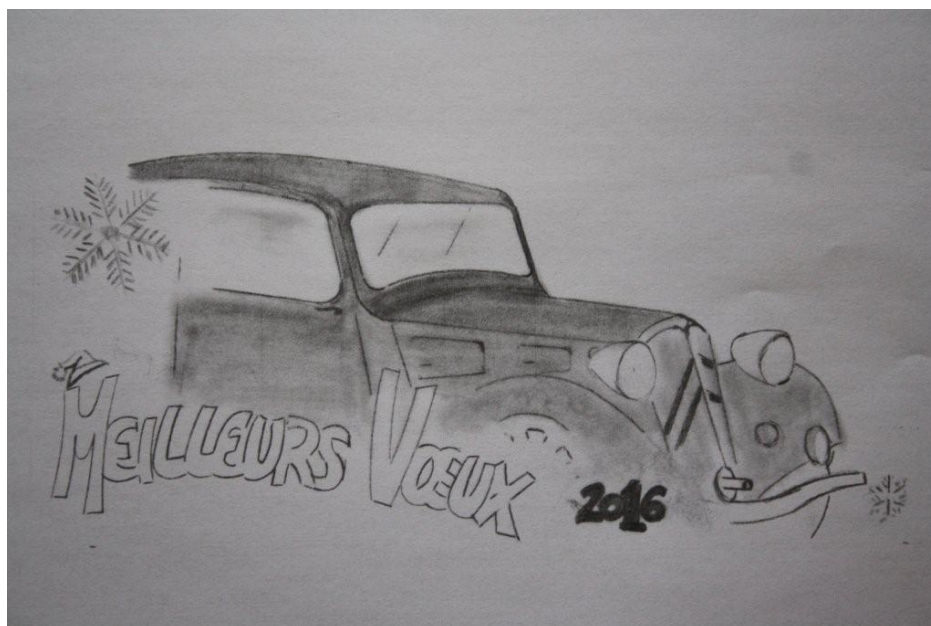
**Services aux personnes à domicile - NF311**

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

**Pour tous renseignements : 04.74.02.04.50 ou [adha@orange.fr](mailto:adha@orange.fr)**

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 12 h 00  
Rue Centrale à Lamure/Azergues (entre la pharmacie et la caisse d'épargne)

### ÉCURIE DES LAPINS



## BULLETIN MUNICIPAL

### UN PEU D'HISTOIRE

#### **Crash d'un bombardier allemand sur le flanc Sud de la Roche d'Ajoux le 17 juin 1944**

Informations recueillies auprès de M. André Bérouton, témoin (7 ans à l'époque)

**Préambule :** De nombreux auteurs ont traité ce sujet en l'intégrant souvent parmi d'autres événements. Il s'agit ici, de raconter le fait vu par les habitants de Poule et plus particulièrement de Chansaye.

Le bombardier à 2 moteurs (fabriqué à Leipzig, voir photo) venait de Bron et se dirigeait vers le nord en remontant la vallée d'Azergues.

Il était 7h30 quand il est passé très bas au niveau de Chansaye ce qui a alerté ses habitants.

Le brouillard épais qui régnait interdisait la navigation à vue.

Un bruit prolongé correspondant au cisaillement de sapins suivi d'autres sons plus sourds ont attiré l'attention.

Le pilote se croyait en toute sécurité ; en effet, les cartes en sa possession indiquaient des massifs montagneux à 660 m. Cependant les cartes avaient été probablement falsifiées par la Résistance, car La Roche d'Ajoux n'était pas indiquée. Rappelons que son altitude est de 972 m et que le choc a eu lieu à 860 m.

Les premiers arrivés sur les lieux ont été Jules Carret et Marius Cartet (Le Thuine).

Ils ont trouvé 6 cadavres et un survivant qui n'a pas tardé à décéder.

D'autres personnes de la région sont venues sur place et ont récupéré armes et objets de valeur.

Un détachement allemand est arrivé le même jour à midi à la Mairie de Poule et le lendemain, Roger Aligne (17 ans) et Claudius Morel ont été réquisitionnés, car possesseurs de chars et de bœufs permettant de transporter les cercueils et donc de récupérer les corps.

Ensuite un convoi est redescendu vers Lyon en passant par Beaujeu après avoir constaté la disparition d'armes et d'objets.

A la suite de la disparition des armes, les autorités allemandes ont demandé au Maire de Poule (Louis Braillon) leur restitution dans les 8 jours sous peine de prise d'otages.

Le Maire a fait poser des caisses devant la Mairie pour recueillir ce qui avait été dérobé.

Des armes seront déposées et il n'y aura pas de prise d'otages. Poule n'a pas revu de militaires allemands.

Il faut noter que la fin de l'ultimatum était le 25 juin 1944 soit 19 jours après le début du débarquement en Normandie.

A l'initiative d'André Bérouton, et en collaboration avec des personnes de Propières et de Chénelette, une pierre a été placée le 25 juin 2011 sur le lieu du crash avec une plaque rappelant l'accident.



Junkers Ju 86, bombardier + reconnaissance - 2 moteurs de 600 CV chacun - Envergure : 22.5 m - Longueur : 17.87 m – Poids avec armement: 8 200 kg

André Gromier

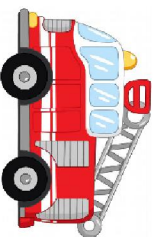


Samedi 16 Janvier



CONCOURS DE

# BELOTE



Casse-croute offert

Toutes les doublettes sont primées

Cochon détaillé

1<sup>er</sup> prix : deux jambons

2<sup>ème</sup> prix : deux épaules

Poule les Echarmeaux

21 h

Organisé par

L'Amicale des Pompiers de Poule/Chenelette



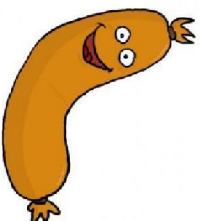
PMG - Ne pas jouer sur la voie publique



Dimanche 20 mars

Vente à emporter de

# SAUCISSES LENTILLES



Poule les Echarmeaux

A partir de 8H

Organisé par

L'Amicale des Pompiers de Poule/Chenelette

PMG - Ne pas jouer sur la voie publique